

Paris, le 20 janvier 2022

Mr Bernard Roman-Amat.

Membre et secrétaire de la section « Forêts et filière bois »

Le Secrétaire perpétuel

Objet : Mission relative à la forêt d'Harcourt

Cher confrère,

En 1999, l'Académie d'agriculture de France a transféré la propriété du Château et de l'arboretum d'Harcourt, issu du legs universel fait par Louis-Gervais Delamarre, au département de l'Eure, l'Académie demeurant propriétaire de la forêt d'Harcourt.

Un projet de convention a déjà été produit par les services du département de l'Eure, sans suite. Depuis, ce même département a souhaité le classement de la forêt et de l'arboretum en espace naturel sensible (ENS) par courrier du 7 février 2020, sans réponse à ce jour.

Bertrand Hervieu, membre de l'Académie, a été mandaté par le Bureau pour prendre des contacts avec le Conseil départemental de l'Eure. Des échanges ont eu lieu avec Madame Cachereul, directrice de l'environnement du département. Cette dernière a indiqué que le Conseil départemental vient de débloquer 2M€ pour des travaux dans la restauration du château. Le département s'investit aussi en direction des scolaires via le château, l'arboretum, et potentiellement la forêt.

Les propositions suivantes résultent de ces récents échanges, ébauche à partir de laquelle Madame Cachereul doit rédiger un courrier officiel d'ouverture du dossier, avec 3 options au débat :

- * La vente de la forêt au département,
- * Une convention entre l'Académie propriétaire et le département, avec maintien de la gestion par l'ONF,
- * Un bail emphytéotique accordé par l'Académie au département, pour la durée du plan de gestion, par exemple selon l'une des variantes suivantes :
 - un loyer indexé sur les revenus antérieurement perçus par l'AAF (lissés sur 10 ans)
 - la poursuite de la perception par l'AAF des revenus de la forêt en direct.

Le Bureau donne mission à Bernard Roman-Amat d'animer la mission composée de Jean-Jacques Hervé, Président 2022, Patrice Robichon, Trésorier perpétuel, Jacques Valeix, chargé de mission de la gestion de la forêt, Gérard Tendron, Secrétaire perpétuel honoraire et Bertrand Hervieu, ancien Président. Cette mission a pour tâches d'analyser chacune des 3 options émises avec Madame Cachereul, d'en évaluer les conséquences, d'émettre des propositions, notamment de coopérations possibles entre le département et l'Académie, et de présenter son rapport lors de la réunion de la Commission académique du mardi 7 juin prochain.

La mission animée par Bernard Roman-Amat pourra étudier d'autres options possibles et mobiliser les compétences qu'elle jugera nécessaires en tant que besoin pour affiner son analyse et ses propositions.

Je vous prie de croire, cher confrère, en l'assurance de mes sentiments les meilleurs.



Constant Lecoer